



Motion du Bureau du 4 novembre 2025.

Retraites

Un seul système ; la répartition !

Une seule exigence ; l'abrogation !

Pour le bureau de l'UD FO 28 la bataille pour l'abrogation de la réforme des retraites est une bataille centrale. Elle nécessite l'Unité des salariés et de leurs organisations syndicales. Le bureau affirme que cette unité ne peut se faire que sur la base de revendications claires. Le bureau affirme que ces revendications sont :

- **Abrogation de la réforme des retraites Macron.**
- **Maintien du système par répartition et de tous les régimes spéciaux : CNRACL, codes des pensions civiles et militaires...**
- **Non à la capitalisation et à la retraite par point !**
- **Retrait du budget Lecornu-Macron.**

Le bureau réaffirme les positions défendues par les salariés en 2019 et rejette la capitalisation aussi bien que la retraite par points massivement rejetée par les salariés en 2019. Elle demande l'abandon du budget Lecornu Macron qui est une attaque sans précédent contre la Sécurité Sociale et menace directement nos droits : défiscalisation des heures supplémentaires, suppression de 6600 emplois dans la fonction publique, suppression des dotations aux collectivités locales, gel des salaires, gel du barème des impôts sur le revenu... Le budget Lecornu-Macron doit être retiré !

Sur cette base, le bureau décide de contacter les autres organisations syndicales pour faire l'unité.

Adopté à l'unanimité. Chartres le 4 décembre 2025.



Cortège FO 2019.